



Association régie
par la Loi de 1901

QUALITÉ DE VIE ET URBANISME À VERT-LE-PETIT

Août 2007

Lettre exceptionnelle

Site Internet : www.vert-le-petit.com Contact : qualitedevie.vlp@gmail.com

Nous souhaitons profiter de notre lettre d'information de Septembre pour vous présenter le nouveau Comité Directeur de l'Association, renouvelé le 24 Juillet dernier, mais le tract glissé dans le dernier bulletin municipal, nous oblige à réagir avant.

Une fois de plus, la Mairie tient des propos diffamatoires envers l'Association, soulignant son objectif électoral. Pourtant nos statuts, qui sont déposés en Préfecture, stipulent bien, à l'article 2, que : « **L'Association Qualité de Vie et Urbanisme à Vert-le-Petit, s'interdit formellement toute activité politique dans un but électoral** ».

Mais pour la Mairie, s'opposer à 2 projets d'urbanisme majeurs, c'est avoir une volonté électorale. Et, de toute évidence, elle adore en jouer, remettant ainsi en cause notre réputation. Dans quel but ? Il est clair que nos actions ne plaisent pas à la municipalité et cette tentative pour nous décrédibiliser sonne comme un acte désespéré.

Ceci étant dit, voici le nouveau Comité Directeur. Il est utile de le préciser.

Membres du Comité composant le Bureau	Membres du Comité à voix délibératives
Président : Noël Pecquet	Fabiene Leturcq
Secrétaire : Eric Vermeulen	Jean-Emmanuel Leturcq
Trésorier : Danièle Denaix	Annie Prandin

Depuis 2006, l'Association dénonce les abus et les débordements de la municipalité qui se voulait « à l'écoute de chacun ». Aujourd'hui, par manque de respect de l'avis des Vertois, nous avons été obligés d'engager des procédures devant le juge administratif.

En dehors des insultes violentes (notamment vis-à-vis des Vertois), que retenons-nous ? Que la municipalité n'a en rien compris ce pourquoi nous nous mobilisons depuis 2006 et l'annonce du projet (du moins le laisse-t-elle croire). Et que dans un style purement « politique », qui n'est pas le nôtre, elle prend la peine de semer la confusion en détournant nos propos de manière honteuse pour des représentants élus.

Sur les prix du lotissement. La Mairie annonce que « plus l'offre est abondante, plus les prix baissent ».

Nous sommes d'accord, mais alors pourquoi l'augmentation de l'offre résultant du projet de quartier, ne permet pas d'avoir des prix moins prohibitifs que ceux proposés aujourd'hui ?

Parce que les prix proposés ont suivi l'inflation immobilière, si ce n'est plus.

La publicité. Nous avons reproché à la Mairie, que les Vertois n'aient pas été alertés **officiellement** avant la commercialisation. Et jusqu'à preuve du contraire, nous n'avons toujours rien vu. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'annonce ?

Quant au prix préférentiel. Nous avons fait un simple test en demandant à TEPAK de nous adresser un fascicule en qualité de Vertois et une autre demande en tant que « non Vertois ». Dans les deux cas, le fascicule faisait état des mêmes prix et le courrier d'accompagnement ne précise pas que les Vertois ont accès à un tarif préférentiel.

Les chiffres INSEE :

La Mairie revient sur un tract que nous avons écrit en Septembre 2006 ! Sans doute parce que nous avons rappelé les engagements politiques de début de mandat de Madame le Maire concernant la croissance « douce » du village.

En Septembre 2006, nous affirmions qu'entre 1990 et 1999 il y avait 2% d'augmentation annuelle de la population. C'est un chiffre officiel INSEE que nous n'avons pas besoin d'argumenter (même la Mairie donnait à l'époque le taux de 2,18% annuel).

Pour la période entre 2000 et 2006, nous avons **estimé** la croissance à 1,14%, alors que la Mairie avait **annoncé** 0,13%.

Le chiffre publié par l'INSEE est en fait de 0,6% par an, ce qui correspond, en effet, à une croissance douce prônée par la Mairie.

Par contre, la construction d'un lotissement de 123 logements, entraînera une augmentation de 12,6% de la population sur deux ans, soit 10 fois plus importante que sur les périodes précédentes. Qu'en est-il de la croissance « douce » ?

Malheureusement, la Mairie ne tient pas compte de cette estimation pour revoir la taille du lotissement à construire.

La sous-estimation de cette croissance a entraîné, en partie et suite à notre recours, l'annulation et la ré-approbation de la révision simplifiée du POS par le Conseil Municipal le 26 Mars 2007.

Enfin, sur la pétition (Octobre 2006.

Nous sommes assez surpris de voir la municipalité revenir sur la validité de cette pétition presque un an après qu'elle ait été déposée en Mairie auprès du commissaire enquêteur (qui d'ailleurs n'a rien dit à ce sujet).

En traitant les signataires de « complaisants », la Mairie prouve son total manque de respect envers eux.

Elle essaie de décrédibiliser notre action par des réflexions et des termes grossiers. La municipalité tente de nous discréditer et de minimiser la mobilisation des Vertois par plusieurs artifices.

Elle annonce **des** habitants de Ballancourt signataires de la pétition. En réalité, il n'y en a qu'un qui est également copropriétaire d'une maison à Vert-le-Petit.

En fait, la Mairie peut toujours contester une ou deux signatures, mais il faut rappeler que cette pétition a réuni 277 signataires, soit plus de 200 foyers sur 1000 estimés à Vert-le-Petit. **Donc, 20% au moins de la population sont opposés à l'ampleur de ce projet.**

Si la Mairie remet en cause la validité de notre pétition, nous pouvons en vérifier ensemble tous les signataires, sous couvert d'huissier désigné d'un commun accord, à charge des élus puisque ce sont eux qui contestent cette pétition.

Enfin, nous réitérons notre demande d'un référendum qui mettra court aux polémiques qui lassent tout le monde. Un référendum officiel avec cette question aux Vertois :

En matière de logements, que souhaitez-vous réellement ?

(3 réponses possibles, reflétant à peu près les avis des Vertois).

- La création d'un quartier de 123 logements
- La création d'un lotissement de 40 à 60 logements (**notre proposition qui garantirait la croissance « douce »**).
- Rien du tout, nous souhaitons que Vert-le-Petit évolue sans grosse opération de ce genre.

Si le référendum est assuré dans les règles de l'art et que le projet municipal obtient la majorité absolue, nous nous inclinons et suivrons la majorité Vertoise. Dans le cas contraire, nous demanderons le retrait du projet.

En tout état de cause, nous pourrions dire que la Mairie aura concerté ses concitoyens.

Notre proposition est claire et censée ! Un tel projet doit être soumis à l'avis des citoyens concernés.

Chers Vertois, sachez pour finir, que si dès le départ nous avons été écoutés et que la Mairie s'était intéressée un peu plus aux avis exprimés en proposant, par exemple, ce référendum, nous n'en serions pas là. À force de vouloir tout imposer sans discuter, il arrive un jour où le ras le bol devient général et où il faut avoir la volonté de porter l'avis des mécontents qui sont de plus en plus nombreux.

Nous n'engageons pas notre responsabilité dans des actions juridiques pour le plaisir. C'est pour nous beaucoup d'investissement en temps et en énergie. Mais nous le faisons parce que nous avons de nombreuses raisons de penser que les deux projets attaqués ne sont pas des plus pertinents pour la commune et que nous sommes animés par l'intention de ne pas faire de Vert-le-Petit un village dortoir. Car rappelons-le, ce quartier constitue les prémices d'un objectif beaucoup plus vaste d'ici 2015 !

Enfin, nous serons présents au forum des Associations, le Samedi 8 Septembre 2007, afin de dialoguer avec vous sur les sujets qui vous préoccupent.

Le Nouveau Comité Directeur